

Paix et cohésion sociale en période électorale : Me Ousmane B TRAORE évoque l'importance de la justice

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 30 DECEMBRE 2024

1701

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

DIRIGER CEST SERVIR

Pour la Paix et la Cohésion Sociale



Asseid Cherif Ousmane Madani Haidara

Un appel historique à la paix et à la cohésion interreligieuses



... la rentrée des Cours et Tribunaux : Le Président Assimi GOÏTA préside la cérémonie à la Cour suprême



Saye : Les FAMA repoussent une attaque terroriste avec bravoure

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

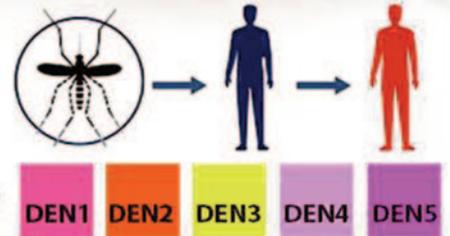


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux

- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (sommolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires

- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie

P.13



P.16



P.30



Une /

Asseid Cherif Ousmane Madani Haidara : Un appel historique à la paix et à la cohésion interreligieuses

P.4

Brèves /

Saye : Les FAMA repoussent une attaque terroriste avec bravoure

P.12

La Maison des Avocats : Un Nouveau Symbole de Modernité Judiciaire au Mali

P.12

Communiqué officiel : Dissolution du Conseil communal de la Commune VI du District de Bamako

P.13

L'audience solennelle de la rentrée des Cours et Tribunaux : Le Président Assimi GOÏTA préside la cérémonie à la Cour suprême

P.13

Actualité /

Sikasso : Cérémonie de lancement de la Rentrée Solennelle de la Formation Professionnelle 2024-2025

P.16

Inauguration du nouveau Siège du FAFPA : Un grand pas vers l'amélioration des conditions de travail

P.18

Politique /

Paix et cohésion sociale en période électorale : Me Ousmane B TRAORE évoque l'importance de la justice

P.21

SNESUP-SECMA : Les syndicalistes réclament la prime de recherche des enseignants

P.30

Culture & société /

Dîner Gala de l'ONG Alegria pour les Enfants Talibés : Un Événement Caritatif pour l'Espoir et l'Avenir

P.32

International /

Sénégal : Le Premier ministre Ousmane Sonko présente son DPG au Parlement

P.35

RCI : Alassane Ouattara sera-t-il candidat pour une énième fois?

P.35

Sport /

FEMAFoot : Présentation du Bilan Sportif et Financier pour la Saison 2023-2024

P.36

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

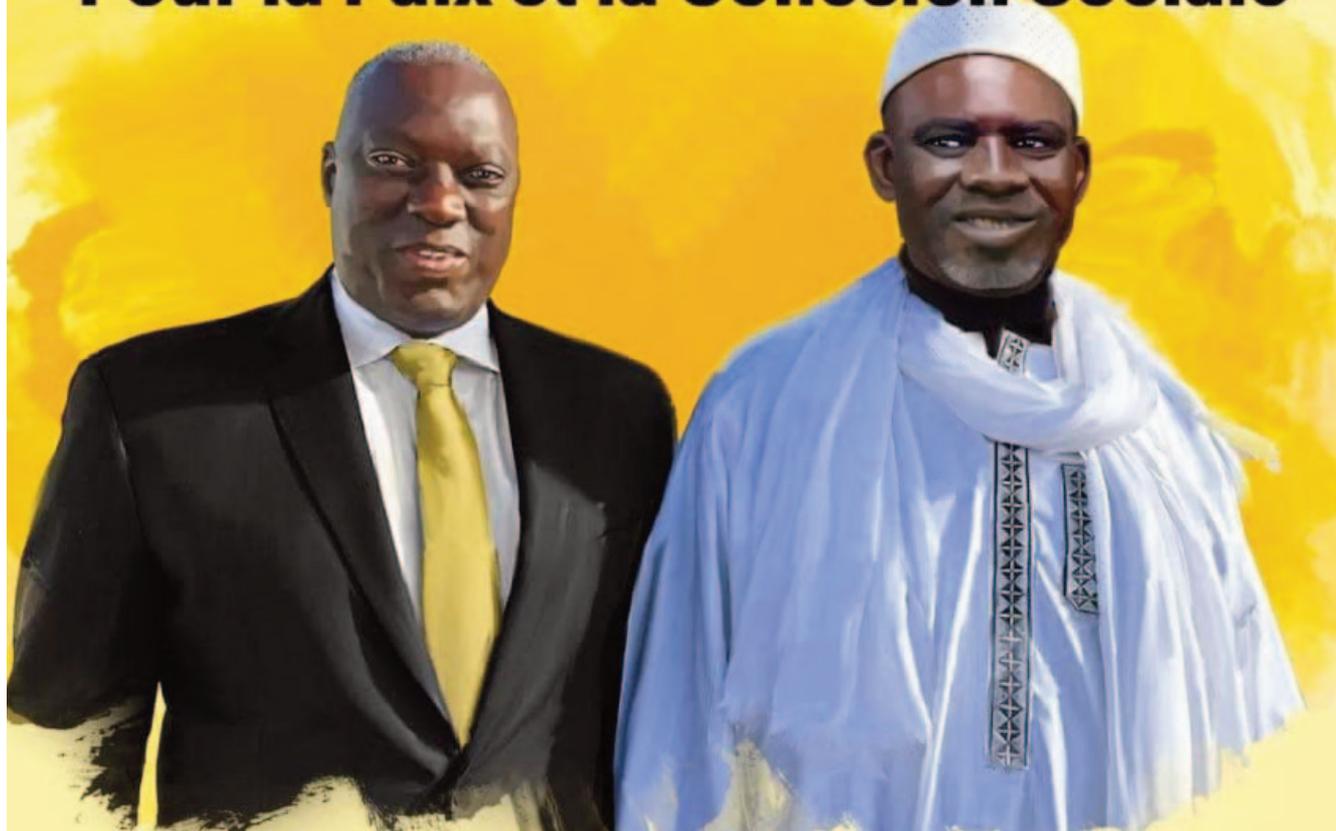
Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssef Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko

DIRIGER CEST SERVIR

Pour la Paix et la Cohésion Sociale



Asseid Cherif Ousmane Madani

Haidara | Un appel historique à la paix et à la cohésion interreligieuses

Yeah Samaké rend hommage au guide des Ançar pour sa contribution à la fête du Noël 2024, en adressant ses vœux de paix et de fraternité à la communauté chrétienne, marquant ainsi un geste rare et significatif qui transcende les clivages confessionnels.

Selon le président Samaké, cet appel à la paix et à l'unité s'inscrit dans une dynamique de dialogue interreligieux que Cherif Haidara a cultivée avec constance. En ouvrant les célébrations du Maouloud aux leaders d'autres

confessions religieuses devant des centaines de milliers de fidèles, il a démontré sa volonté d'intégrer et de valoriser toutes les sensibilités religieuses dans un esprit de respect mutuel.

Loin de se limiter aux frontières du Mali, les messages de paix d'Asseid Cherif Ousmane Haidara ont résonné au-delà, lors de sa visite aux États-Unis et en Côte d'Ivoire, ainsi qu'à Doha au Qatar. Son fils, As Seïd Cherif Ahmed Tidiane Haidara, a également relayé cet appel à la paix lors d'un événement international, soulignant ainsi l'engagement pour une co-

existence pacifique à l'échelle mondiale, poursuit-il dans sa tribune publiée sur sa page Facebook.

Cette démarche de dialogue interreligieux, au service de la paix et de l'unité, s'inscrit dans un contexte mondial marqué par des tensions diverses. Cherif Haidara, par son engagement constant en faveur de l'unité et de la tolérance, offre une lumière et un repère pour guider l'humanité vers un avenir de paix et de fraternité universelle. Il renforce les liens fraternels entre musulmans et chrétiens et plus

particulièrement entre Cherif Ousmane Madani Haidara et l'ambassadeur Yeah Samaké.

En sa qualité de leader engagé pour la promotion du dialogue interreligieux, Yeah Samaké se félicite de cette initiative de Cherif Ousmane Madani Haidara qui, pour lui, incarne un véritable leader engagé pour la cohésion interreligieuse, dont les actions et les messages résonnent bien au-delà des frontières du Mali, offrant ainsi une vision d'espoir et de fraternité pour un monde meilleur. Le message que vous avez partagé met en avant l'importance de la cohésion interconfessionnelle, illustrée par l'exemple d'Asseid Cherif Ousmane Madani Haidara. En intégrant d'autres confessions religieuses lors des célébrations du Maouloud, il a montré que le vivre ensemble et le respect mutuel sont des piliers essentiels pour renforcer les liens entre les individus, sans aucune forme d'exclusion.

L'initiative du Guide Cherif Ousmane Madani Haidara est perçue par le président Samaké, comme un signal fort pour l'avenir du Mali, soulignant que la diversité religieuse peut être une source de richesse et non de division. En promouvant la fraternité inter-religieuse, il appelle les autorités et les citoyens à s'engager pour construire un avenir fondé sur la tolérance, le respect et la solidarité.



Le message rappelle à Yeah Samaké que la paix et l'unité sont des objectifs réalisables si nous nous engageons collectivement à promouvoir le vivre ensemble. Il met en avant l'importance du leadership visionnaire et inclusif, tel que celui d'Asseid Cherif Ousmane Madani Haidara, pour bâtir un avenir de paix

et de prospérité pour tous les citoyens, quelles que soient leurs croyances.

À lire en encadré la tribune de Yeah Samaké

Karamoko B Keita



Merci à Asseid Cherif Ousmane Madani Haidara pour son appel historique à la paix et à la cohésion interreligieuses

En ce Noël 2024, le Mali et le monde ont été témoins d'un événement majeur pour la coexistence religieuse et la cohésion sociale. Asseid Cherif Ousmane Madani Haidara, Président du Haut Conseil Islamique du Mali, a adressé des vœux de paix et de fraternité à la communauté chrétienne à l'occasion de la célébration de Noël. Ce geste, rare et significatif, transcende les clivages confessionnels et témoigne de son engagement constant à promouvoir l'union et la tolérance dans nos diversités socioreligieuses.

Un leader engagé pour la cohésion interreligieuses

Ce message s'inscrit dans une dynamique de dialogue interreligieux qu'Asseid Cherif Haidara a cultivée avec constance. Lors des célébrations du Maouloud en 2023 et 2024, il a donné la parole à des leaders d'autres confessions religieuses devant des centaines de milliers de ses sympathisants. Ce geste, inédit par son ampleur, démontre sa capacité à intégrer et valoriser toutes les sensibilités religieuses dans un esprit de respect mutuel.

En adressant ses vœux à la communauté chrétienne pour Noël, Cherif Ousmane Madani Haidara a réaffirmé son ouverture et sa disponibilité pour toutes les communautés, démontrant ainsi que la religion est plutôt un puissant vecteur de paix et de cohésion et non un moyen de division.

Un message porté au-delà des frontières

Ces bons vœux d'Asseid Cherif Ousmane Haidara dépassent les frontières du Mali. Lors de la visite historique de haut niveau qu'il a conduite aux États-Unis, il a partagé sa vision de paix et du dialogue intercon-



fessionnel avec des leaders religieux et des communautés diverses. Ce même message a retenti avec force au stade Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, où des milliers de personnes ont été invitées à transcender leurs différences pour construire et faire rayonner la coexistence pacifique et construire ensemble la communauté d'avenir partagé pour l'humanité.

Aussi, en 2024, à Doha au Qatar, son fils As Seid Cherif Ahmed Tidiane Haidara a transmis son appel à la paix et à la cohésion lors d'un événement international. Cet engagement pour une coexistence pacifique n'est donc pas limité à un cadre national, mais

s'inscrit dans une vision globale de fraternité universelle.

Un dialogue interreligieux au service de la paix et de l'unité

La démarche de Cherif Haidara à laquelle je participe activement, s'appuie sur une compréhension profonde des défis auxquels le Mali et le monde sont confrontés. Dans un contexte marqué par des tensions ethniques, religieuses et politiques, son appel à l'unité et à la tolérance est une lumière et un repère qui nous guident vers la paix dans le monde. En intégrant d'autres confessions religieuses lors des célébrations du Maouloud, il a démontré que la co-



hésion interconfessionnelle n'est pas une simple formalité, mais un outil puissant pour renforcer les liens fraternels entre les filles et les fils d'Adam et d'Ève sans exclusion aucune. Il a su prouver que l'humanité peut être sensibilisée à l'importance du vivre ensemble.

Un modèle pour les leaders religieux

Asseid Cherif Ousmane Madani Haidara incarne le leader spirituel visionnaire. Son geste de Noël est un exemple que tous les leaders religieux, au Mali et au-delà, devraient suivre. En valorisant les similitudes plutôt que les différences entre les religions.

Une leçon pour l'avenir du Mali

Le Mali, à travers l'initiative du Guide Cherif Ousmane Madani Haidara, envoie un signal fort que l'unité nationale repose sur l'inclusion et le respect mutuel. Dans un pays où musulmans et chrétiens cohabitent depuis des siècles, ce message rappelle que nos différences doivent être une source de richesse et non de division.

En cette période de Noël, faisons de l'appel d'Asseid Cherif Ousmane Madani Haidara le nôtre à la fraternité inter-religieuse qui doit résonner dans tous les foyers maliens, que son engagement soit une boussole morale pour un Mali où chaque citoyen, quelles que soient nos croyances, peut vivre en paix avec ses voisins.

C'est aussi un appel à l'action. Les autorités et les citoyens doivent s'inspirer de cet exemple pour bâtir un avenir fondé sur la tolérance, le respect et la solidarité. Car, comme l'a démontré Cherif Haidara, la paix n'est pas une utopie, mais une réalité que nous pouvons construire ensemble.

Rappelons-nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR

Niankoro Yeah SAMAKÉ
Président d'Honneur du PACP
Ancien Ambassadeur
Ancien Maire
Ancien Candidat aux Élections Présidentielles

malikile.com

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *



Malick Konate

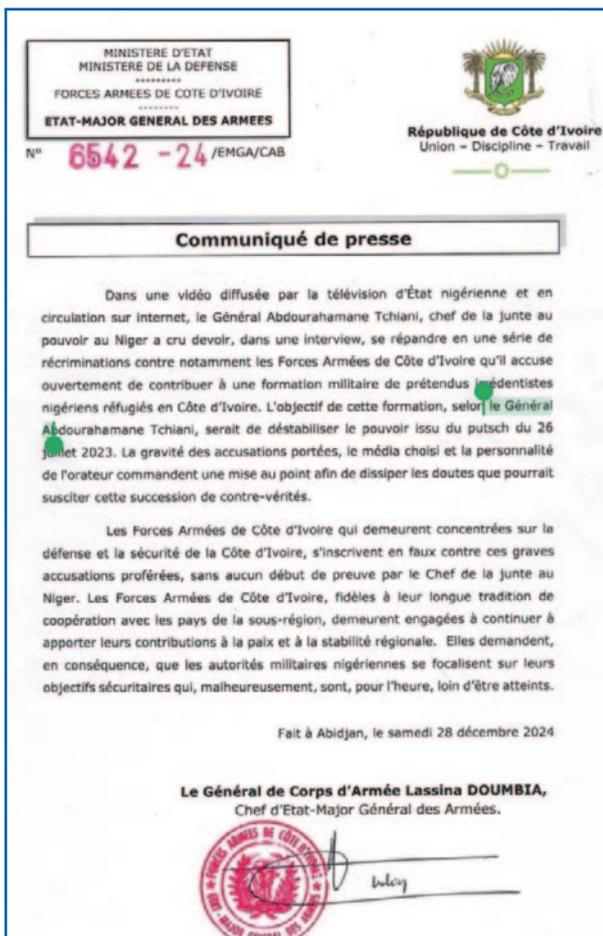


Les militaires savent et connaissent ce langage. Quand un chef d'état-major général des armées émet un communiqué, cela a un sens précis.

C'est un message fort !

Il dit « chef de la junte... »

#Bèki_Takè #Niger #CoteDIvoire #AES



Message : « AES: Les trois ministres en charge de la communication se sont réunis du 27 au 29 Décembre à Bamako, dans la capitale malienne.

Objectifs :

- Adoption de la charte graphique de l'AES
- Adoption des termes de référence des futures stations TV et radio de l'AES
- Lancement de la plateforme numérique de l'AES (web TV et site internet)

Préparez-vous à une guerre médiatique de haute intensité. Bientôt les BIR-C aussi vont activer l'opération spéciale dénommée "Opération Tourbillon". L'année 2025 sera historique pour l'AES . »

#Bèki_Takè



Maman Nady bamba



Le Burkina Faso élimine les éléphants pour le CHAN !

Du moment que ce n'est pas le Mali, on s'en fout

Football Fans Tribe



Pour la première fois en 6 ans, le Nigeria se QUALIFIE pour le championnat d'Afrique des nations (CHAN) après avoir blessé le Ghana 3-1.

Le Ghana n'ira pas à AFCON & CHAN

: Safari Sports



■ MALI KANU



Lancement officiel du Festival Kayi Kunben : « Kayes, ma fierté », témoigne la marraine Fatoumata Batouly Niane. Ce vendredi 27 décembre, l'esplanade du stade Abdoulaye Macoro Sissoko de Kayes a vibré au rythme de l'ouverture officielle de la foire d'exposition du Festival Kayi Kunben. Sous la présidence du gouverneur de Kayes, le Général de Brigade Moussa Soumaré, et en présence de la marraine de l'événement, la Présidente Fatoumata Batouly Niane, ainsi que d'une importante délégation, cette cérémonie d'ouverture a marqué le coup d'envoi d'un rendez-vous économique majeur.

Le festival, véritable plateforme de « rassemblement », de « partage », de « rencontres et retrouvailles », et de « paix », a mis à l'honneur les valeurs qui font la richesse de la région. Dans son discours, la vice présidente Mme Touré Binta n'a pas manqué de remercier chaleureusement les acteurs ayant contribué à la réalisation de cet événement.

« Leur engagement démontre l'importance de cette initiative pour la promotion culturelle et le développement de Kayes », a-t-elle affirmé. Mme Touré a salué le Directeur National de la Culture, Alamouta Dagnoko, ainsi que les Honorables Fouseni Ouattara et Mahamadou Hawa Gassama, membres du CNT, pour leur présence et leur soutien actif. Elle a également exprimé sa gratitude envers les autorités locales, les membres d'An Biko, et les coordinateurs ayant fait le déplacement.

Kayes, une fierté revendiquée

« Quand je viens la journée, vous m'accueillez. Quand je viens la nuit, vous m'accueillez. Kayes, comme je vous l'ai dit l'année dernière, vous êtes ma fierté », a témoigné avec émotion la Présidente Fatoumata Batouly Niane.

Des mots chargés d'une profonde reconnaissance pour cette région qu'elle porte dans son cœur.

Avec pour slogan « Ensemble, faisons briller notre région, Kayes », l'événement se présente comme un catalyseur pour le développement économique et social. La foire d'exposition offre aux entreprises locales une opportunité unique de présenter leurs produits, favorisant ainsi la croissance économique et les initiatives communautaires.

Un avenir prometteur pour Kayes

Le Festival Kayi Kunben s'impose non seulement comme un événement culturel incontournable, mais également comme un levier stratégique pour le rayonnement de Kayes. En unissant ses forces autour des valeurs de solidarité et de développement, la région s'ouvre à de nouvelles perspectives prometteuses.

À travers des moments forts comme cette foire, le festival continue de témoigner de l'attachement de ses organisateurs à faire de Kayes une référence culturelle et économique, non seulement au Mali, mais aussi au-delà.

KAL HALDI

Source : Malijet



■ Bechir Ben Haidara



Le coût de la réalisation de la route Ségou/Bko 211km, voie 2x2 = 180 milliards. Celui de la réalisation de la Route de Kati/Bko, 11km = 100 milliards. Kabako fadounouya!

■ Nouhoum Koné



Comment expliquer que le ballon d'or 2024 n'a reçu aucun trophée dans les cérémonies importantes de la même année ?

■ Croissance Afrique



(CROISSANCE AFRIQUE)-Au #Mali, il s'agit d'un « Jeudi noir à la Direction Générale des Impôts » selon le Sphinx, un jour qui pourrait laisser une empreinte indélébile dans l'histoire fiscale du pays. Selon plusieurs sources crédibles, l'ex-Directeur Général #MathiasKonaté des impôts, reconnu pour sa rigueur et son intégrité, aurait été interpellé par des services de sécurité pour des motifs très discutables, suscitant une vague d'inquiétude parmi ses collègues et au sein de l'opinion publique. #aLERTE #DROITS #MALI



■ Daouda Bakary Kone



Banque : l'État malien détient 77,33 % des actions majoritaire de la BNDA.

En dehors de la région de Bougouni, des recherches axées sur le Lithium dans la région de Sikasso seront envisagées. Sikasso était la première zone ciblée en matière des découvertes de Lithium au Mali.

■ Casimir Sangala



Sikasso

Le Directeur général de l'APEJ prend part à la rentrée de la formation professionnelle

Le nouveau centre de formation professionnelle de Sikasso a abrité ce vendredi 27 décembre la 14^e édition de la rentrée de la formation professionnelle.

Présidée par Madame Oumou Sall Seck, ministre de l'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle, qui a représenté le Premier ministre, Chef du Gouvernement, la cérémonie a mobilisé les Autorités régionales de Sikasso et une importante délégation nationale dont les membres du cabinet, la présidente de la Commission emploi du CNT, les représentants des PTFs du secteur, le Directeur général de l'Agence pour la promotion de l'emploi des jeunes.

Après les interventions, les prestations culturelles et les témoignages des apprenants installés aujourd'hui dans l'entrepreneuriat, les officiels ont pu visiter le centre avec ses produits, ses salles de formation et ses ateliers équipés aux normes internationales. Il couvre les spécialités comme la maintenance des équipements agricoles, la gestion et la transformation agro-alimentaire. A cette occasion, 100 bourses de formation ont été octroyées par le Président de la Transition.

Madame le Ministre a rappelé les défis de l'heure et du futur qui font de ce centre un tremplin. Elle a également évoqué l'importance de d'atteindre plus de compétences, plus de compétitivité et de développement durable dans une ambition à la hauteur des orientations du Général d'Amée Assimi Goïta, Président de la Transition, Chef de l'État.

Elle a remercié les autorités régionales pour leur implication dans une culture de collaboration. Elle s'est engagée à entreprendre les réformes nécessaires pour dynamiser le secteur.

Le thème retenu cette année par le Département est : la formation professionnelle moyen de lutte contre le chômage, l'extrémisme violent et la migration.

Des conférences sur le pilotage de la formation professionnelle en mode décentralisée et sur le rôle de la formation professionnelle comme moyen de lutte contre le chômage, l'extrémisme violent et la migration meubleront l'événement qui a mobilisé des milliers de personnes dans le quartier de Lafiabougou à Sikasso.

CICOM APEJ



Merci beaucoup à la police et à la gendarmerie pour avoir assuré avec efficacité et professionnalisme la sécurisation de notre veillée de Noël à l'Eglise catholique de Sebénikoro. Merci à la hiérarchie.

■ Leral.net



L'Assemblée nationale a examiné et adopté, ce samedi 28 décembre 2024, en séance plénière sans débat, conformément à l'article 86, alinéa 6 de la Constitution, le Projet de Loi de Finances Initiale (PLFI) 2025. Cette adoption est intervenue après que le Premier ministre a engagé la motion de confiance pour son Gouvernement.

Dans la même dynamique, l'institution parlementaire a procédé à l'installation de la Haute Cour de Justice, composée de huit (8) membres titulaires et huit (8) suppléants.

Le vote électronique s'est déroulé dans de bonnes conditions. Sur un total de 146 votants, 140 députés ont voté en faveur, quatre (4) se sont abstenus, et deux (2) ont voté contre.

Les membres titulaires nouvellement installés sont :

- Alioune Ndao
- Ramatoulaye Bodian
- Youngar Dione
- Amadou Ba (n°2)
- Rokhy Ndiaye
- Ayib Daffé
- Daba Waniane
- Abdou Mbow

Quant aux suppléants, ils se composent de :

- Samba Dang
- Oulimata Sidibé
- Elhadj Ababacar Tambédou
- Fatou Diop Cissé
- Mouramani Kaba Diakité
- Marie Hélène Diouf
- Mayabé Mbaye
- Fatou Sow

Après leur prestation de serment, le Président de l'Assemblée nationale, Son Excellence EL Malick Ndiaye, a officiellement déclaré leur installation.

Pour rappel, le Premier ministre avait présenté, la veille, vendredi 27 décembre 2024, sa Déclaration de Politique Générale (DPG). Cette

intervention a permis de détailler les principaux axes du programme gouvernemental, couvrant les priorités à court, moyen et long termes, tout en répondant aux interrogations des députés.
#assembleesn #senegal #DPG #Budget2025



■ Sory de Motti



20e Conférence nationale du parti Adema Pasj. Gloire aux pères fondateurs et aux cadres et militants de la première heure. Feus Mohamedoum Dicko, Mohamed Lamine Traoré, Soumeylou B Maiga Aly Nouhoum Diallo, Dioncou da Traoré, Tiemoko Sangaré, Ousmane et Kadiatou Sy, Soumaila Cisse, j'en oublie. Gloire éternelle au président Alpha Oumar Konare, l'illustre président du parti et de la République du Mali. Sory de Motti



■ BT Traore



A ceux qui prévoient de voyager 31 décembre, pensez vraiment à avancer votre départ pour

votre sécurité.
Que Dieu nous protège tous.

■ Fouraba Samake II



Visite de courtoisie et de félicitations à M. Boubou Konté

Ce vendredi, Baba Coulibaly et moi-même avons eu l'honneur de rendre visite à M. Boubou Konté, Président de la section PACP de Côte d'Ivoire, à son domicile à Baco Djicoroni Golf, suite à son mariage célébré hier jeudi avec la désormais Mme Konté Fatoumata Camara.

Au nom du Parti pour l'Action Civique et Patriotique (PACP), nous leur avons transmis nos chaleureuses félicitations et nos vœux les plus sincères pour un mariage heureux et épanoui. Cette union est une belle illustration des valeurs de famille, de respect et de solidarité que nous chérissons tant.

Nous prions pour que leur ménage soit béni de bonheur, de paix et de prospérité, et qu'il inspire d'autres à bâtir des unions solides basées sur l'amour et la compréhension mutuelle.

Longue vie à leur couple et vive le PACP !



Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 442223 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Saye : Les FAMA repoussent une attaque terroriste avec bravoure



Dans la matinée du 28 décembre 2024, une attaque terroriste complexe a été courageusement repoussée par les Forces Armées Maliennes (FAMA) dans la localité de Saye, située dans la région de San. L'État-Major Général des Armées, par le biais de la Direction de l'Information et de la Relation Publique des Armées (DIRPA), a informé la nation et la communauté internationale de cet affrontement qui a mis en lumière le courage, la détermination et le professionnalisme des FAMA face à un ennemi redoutable.

Les terroristes, en grand nombre et lourdement armés, ont lancé une offensive visant à semer la terreur et à déstabiliser cette région stratégique du Mali. Cependant, grâce à une réaction rapide et une stratégie efficace, les unités engagées ont réussi à neutraliser cette tentative audacieuse.

Le bilan de l'affrontement est le suivant : côté ennemi, 21 terroristes ont été abattus. De plus, des armes lourdes, des munitions, des engins explosifs improvisés (EEI) et divers équipements militaires ont été saisis, privant ainsi les groupes terroristes d'une partie importante de leur arsenal. Du côté des FAMA, malheureusement, un soldat a perdu la vie et 3 autres ont été blessés. De plus, 2 civils ont été légèrement blessés lors de l'attaque.

L'opération de ratissage se poursuit activement afin d'éliminer les rescapés et de démanteler tout réseau complice. L'État-Major Général des Armées a rendu hommage au soldat tombé au champ d'honneur et exprimé sa gratitude envers les blessés, civils et militaires, pour leur courage et leur résilience. Un prompt rétablissement leur a été souhaité. Les autorités militaires ont salué le professionnalisme et l'esprit patriotique des unités engagées. Ces hommes et femmes, en première ligne de la défense nationale, incarnent l'espoir et la volonté d'un Mali debout et souverain.

La lutte contre le terrorisme se poursuivra sans relâche, affirmée avec force par l'État-Major Général des Armées. Le Mali demeure engagé à défendre chaque parcelle de son territoire et à protéger ses populations, avec le soutien de la nation toute entière.

Cette victoire à Saye s'inscrit dans une dynamique globale de montée en puissance des FAMA. Ces forces démontrent une capacité opérationnelle accrue, fruit de réformes stratégiques, d'investissements dans la formation et l'équipement, ainsi que d'un moral renforcé par le soutien du peuple malien.

La Maison des Avocats : Un Nouveau Symbole de Modernité Judiciaire au Mali



Le jeudi 26 décembre 2024, le Président de la transition, Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, a présidé la cérémonie d'inauguration de la Maison des Avocats, un bâtiment R+1 situé à Banankabougou, dans la Commune VI du District de Bamako. Cette nouvelle infrastructure, érigée par la Transition, vise à soutenir le Conseil de l'Ordre des Avocats dans l'accomplissement efficace de ses missions au service des justiciables.

La Maison des Avocats servira de cadre privilégié au Barreau malien pour organiser des événements d'envergure nationale et internationale. Son architecture et ses équipements ont été pensés pour répondre aux besoins des avocats et des différentes instances judiciaires.

Au cours d'une visite guidée, le Président du Conseil Supérieur de la Magistrature a pu apprécier la qualité et la fonctionnalité de cet investissement d'une valeur dépassant le milliard de FCFA. Le bâtiment comprend des bureaux, une salle de réception, une salle d'audience, des salles de réunion, ainsi que divers espaces tels que des salles informatiques, des cafétérias et des parkings, assurant ainsi le confort et la commodité des utilisateurs.

Cette nouvelle Maison des Avocats constitue un jalon majeur dans l'amélioration des infrastructures judiciaires au Mali, offrant un environnement moderne et fonctionnel pour les avocats et les acteurs du système judiciaire. Son inauguration marque une avancée significative dans la promotion de l'accès à la justice et le renforcement de l'efficacité du système judiciaire malien.

Fatou Sissoko

Au-delà de son rôle militaire, l'armée malienne est un symbole d'unité nationale et de résistance face aux forces déstabilisatrices. Chaque victoire sur le terrain est un pas de plus vers la réconciliation, la stabilisation et le développement du Mali. En effet, la situation actuelle du Mali est critique et nécessite une mobilisation de tous ses citoyens pour faire face à la menace du terrorisme. La lutte contre le terrorisme ne se limite pas à une action militaire, mais englobe également des dimensions sociales, économiques et politiques. Il est crucial que chaque Malien se sente concerné et s'engage activement dans cette bataille pour la souveraineté, la dignité et l'avenir du pays.

Mohamed N'Diaye

Communiqué officiel : Dissolution du Conseil communal de la Commune VI du District de Bamako



Le vendredi 27 décembre 2024, lors d'une réunion du Conseil des ministres au palais présidentiel de Koulouba sous la présidence de Son Excellence le Général d'armée Assimi GOÏTA, Président de la Transition et Chef de l'État, une décision majeure a été prise concernant la Commune VI du District de Bamako. En présence du Premier ministre, le Docteur Général de Division Abdoulaye Maïaïa Maïaïa, également ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, il a été décidé de dissoudre le Conseil communal de cette commune. Cette décision s'inscrit dans le cadre de l'application de la Loi n°2023-004 du 13 mars 2023 portant Code des Collectivités territoriales. En vertu de cette loi, le Conseil communal peut être suspendu ou dissous, sous réserve que des explications écrites soient fournies au préalable par le biais du Maire au Représentant de l'État dans le Cercle.

Les dysfonctionnements récurrents et les violations de la loi constatés au sein du Conseil communal de la Commune VI ont conduit à une demande d'explication adressée à ses membres. Cette procédure fait partie des étapes prévues par la loi afin de permettre aux acteurs locaux de s'exprimer avant toute décision définitive.

Les dysfonctionnements internes et les violations de la loi au sein du Conseil communal étaient devenus systématiques, affectant gravement le bon fonctionnement de cette institution locale et la prestation des services publics de proximité. Malgré les avertissements, aucune mesure corrective n'a été prise, ce qui a conduit le gouvernement à envisager la dissolution comme une solution pour restaurer l'ordre et le respect des règles. La dissolution du Conseil communal de la Commune VI a été proposée par le ministre en charge des Collectivités territoriales, le Général de Division Abdoulaye Maïaïa Maïaïa, à travers un décret motivé conformément à l'article 10 de la Loi n°2023-004. Cette mesure exceptionnelle doit être dûment justifiée et approuvée par décret en Conseil des Ministres.

Ainsi, le gouvernement malien a pris toutes les mesures nécessaires pour garantir la légalité et la transparence de la démarche, dans le but de mettre fin aux dérives constatées au sein du Conseil communal de la Commune VI. Une autorité transitoire pourrait être désignée pour gérer les affaires courantes de la commune en attendant l'élection d'un nouveau Conseil communal. La mesure en question a pour objectif principal de rétablir l'ordre et la légalité au sein des collectivités territoriales. En effet, elle vise à garantir un fonctionnement conforme aux lois en vigueur et à renforcer la transparence et la responsabilité dans

L'audience solennelle de la rentrée des Cours et Tribunaux : Le Président Assimi GOÏTA préside la cérémonie à la Cour suprême



Le jeudi 26 décembre 2024, le Président de la Transition, Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, a présidé l'audience solennelle de la rentrée des Cours et Tribunaux à la Cour suprême de Bamako. Cette cérémonie, ayant pour thème "Le rôle de la justice dans la consolidation de la paix et de la cohésion sociale : le cas des élections", a souligné l'importance de la justice en tant que pilier de la refondation nationale au Mali en pleine transition.

Dans son discours, le Président de la Transition a mis en avant le rôle crucial de la justice pendant les périodes électorales, soulignant que celle-ci doit garantir l'application du droit en toutes circonstances pour contribuer à la paix sociale. Il a mis en garde contre une mauvaise gestion des litiges électoraux qui pourrait compromettre la stabilité de l'État. Le discours du Président de la Transition a également souligné les réformes majeures entreprises pendant cette période transitoire, telles que l'élaboration d'une nouvelle Constitution, l'adoption d'une loi électorale et la création de l'AIGE (Autorité Indépendante de Gestion des Elections). Ces réformes visent à garantir une meilleure organisation des futurs scrutins et à renforcer le cadre juridique pour encadrer le processus électoral et lutter contre les infractions.

Le Président a salué les efforts des acteurs de la justice, du Gouvernement et du Conseil National de Transition pour leur contribution à ces avancées, qualifiant les textes adoptés de "majeurs, inclusifs et consensuels". Il a également souligné la nécessité de soutenir les acteurs de la justice dans leur lutte contre le terrorisme, la corruption et la délinquance économique. En ouvrant officiellement l'année judiciaire 2024-2025, le Président de la Transition a appelé la famille judiciaire à poursuivre son travail avec dévouement et intégrité. Il a réaffirmé sa vision d'une justice forte et indépendante comme pilier essentiel pour un Mali stable et souverain. Cette cérémonie de rentrée des Cours et Tribunaux à la Cour suprême de Bamako marque un moment important dans le processus de transition au Mali, mettant en lumière le rôle crucial de la justice dans la consolidation de la paix et de la cohésion sociale, notamment dans le contexte des élections à venir.

Fatou Sissoko

la gestion de ces entités locales. Cette action démontre l'engagement du gouvernement à assurer une administration publique efficace et éthique.

Fatou Sissoko



Nekapro



Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.



Rédaction



Amélioration de style



Correction



Traduction

CONTACT



+223 74-44-27-44

www.nekapro.com



@nekapro

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149



Premier essai gratuit



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE
L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de

23, 918 MILLIARDS FCFA

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption

et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

 BAMA KO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

 (+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

 contact@oclei.ml  www.oclei.ml

Sikasso : Cérémonie de lancement de la Rentrée Solennelle de la Formation Professionnelle 2024-2025



Sikasso, le 15 septembre 2024 - Une cérémonie significative a marqué le début de la Rentrée Solennelle de la Formation Professionnelle pour l'année académique 2024-2025 à Sikasso. Cet événement a également marqué l'ouverture officielle du Centre de Formation Professionnelle de la ville, rassemblant de nombreuses personnalités du monde éducatif et politique.

Sous le thème de l'importance de la formation professionnelle pour l'avenir de la jeunesse et du pays, Madame le Ministre de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Oumou SALL SECK, a souligné l'impact crucial de la formation sur le déve-

loppement économique et social. Elle a mis en avant le rôle clé des centres de formation dans la transformation des compétences en leviers d'innovation et de développement durable pour la nation.

La cérémonie a été honorée par la présence d'une délégation ministérielle de haut niveau, dirigée par Madame Oumou SALL SECK, et comprenant le Gouverneur de la 3ème Région de Sikasso, Madame Marie Claire DEMBELÉ. Les autorités régionales, les services techniques et les groupements de jeunes ont également activement participé à cet événement d'envergure.

Avant l'inauguration officielle du Centre de Formation Professionnelle, la délégation ministérielle a rendu visite aux notabilités de la ville de Sikasso, en signe de courtoisie et de respect envers la communauté locale. Le Maire de la Commune urbaine de Sikasso a chaleureusement accueilli la délégation, exprimant sa satisfaction quant au choix de sa commune pour abriter un tel centre de formation.

Les discours prononcés lors de la cérémonie ont mis en avant l'importance de valoriser la formation professionnelle et de renforcer les capacités des apprenants dans les filières porteuses de la région. Le Président du Conseil



Régional de Sikasso, M. Yaya BAMBA, a souligné la nécessité de changer la perception souvent méconnue de la formation professionnelle, la présentant comme un levier essentiel pour le développement du pays et la lutte contre le chômage.

Cette cérémonie a été un moment fort pour la région de Sikasso, symbolisant l'engagement en faveur de l'éducation et de la formation professionnelle comme vecteurs de progrès et de développement pour l'ensemble de la nation. La région de Sikasso semble être un environnement propice au développement de la formation professionnelle, soutenu par la Collectivité territoriale et l'État. L'ouverture du centre de formation professionnelle de Sikasso est perçue comme une étape importante dans le renforcement de la décentralisation de la formation professionnelle, répondant ainsi aux besoins locaux.

Madame le Ministre Oumou SALL SECK a souligné l'importance de cet événement en tant

qu'engagement envers les défis socio-économiques de la société, offrant ainsi des opportunités pour une prospérité partagée et durable.

Inauguration du Centre de Formation Professionnelle de Sikasso : Symbole d'un Avenir Prometteur

Le Centre de Formation Professionnelle de Sikasso est bien plus qu'un simple lieu d'apprentissage. Il incarne le symbole d'un projet de transformation radicale et une promesse d'avenir pour la jeunesse.

Le Ministre a exprimé sa gratitude envers le Gouverneur et le Président du Conseil Régional de Sikasso pour leur engagement dans la concrétisation de ce projet ambitieux. Cette initiative s'inscrit dans la volonté nationale de renforcer la souveraineté et l'indépendance économique, avec le soutien du Président de la Transition, Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA.

Le Centre de Formation Professionnelle de Sikasso se focalise sur des secteurs clés tels que la transformation agroalimentaire, la maintenance des machines agricoles et la gestion d'entreprise. Il contribue ainsi à la modernisation de l'agriculture, à la compétitivité industrielle et à l'émergence d'une économie diversifiée et dynamique.

En termes de perspectives, le Ministre s'engage à soutenir la mise en œuvre de projets innovants, à réviser les textes réglementaires pour moderniser les infrastructures de formation et à adapter les méthodes pédagogiques aux besoins du marché du travail et aux avancées technologiques.

L'inauguration du Centre de Formation Professionnelle de Sikasso marque le début d'une nouvelle ère d'opportunités pour la jeunesse, où la formation professionnelle est un levier essentiel de la réussite collective.

Abdoul Momini Bokoum

Inauguration du nouveau Siège du FAFPA : Un grand pas vers l'amélioration des conditions de travail



Le 26 décembre 2024 restera gravé dans les mémoires comme une date d'importance capitale pour le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) avec l'inauguration de son nouveau siège. Cet événement marquant a été présidé par Madame Oumou SALL SECK, Ministre de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, en

présence de nombreuses personnalités de premier plan.

La cérémonie a réuni les membres du Conseil National de Transition, d'anciens Ministres, présidents des conseils d'administrations, directeurs généraux, le Président du Conseil National du Patronat du Mali, ainsi que le Président et les membres du Conseil d'Administration du FAFPA. La participation des mem-

bres du Cabinet et du Secrétariat Général, des chefs de services centraux, des organismes rattachés et des responsables des projets et programmes du Département a également marqué cet événement.

Le nouveau siège du FAFPA, d'une valeur de 1 milliard 292 millions de francs CFA, entièrement financé sur le budget national, se compose d'un bâtiment principal accueillant les

locaux du FAFPA ainsi que quatre annexes comprenant une cantine, une loge gardien, un local transformateur et un parking couvert. Cette infrastructure moderne vient répondre à une préoccupation majeure, celle de l'amélioration du cadre de vie et de travail du personnel du FAFPA.

Les discours prononcés lors de la cérémonie ont souligné l'importance de cette réalisation dans le cadre du renforcement de la formation professionnelle et de l'apprentissage au Mali. Madame le Ministre a souligné l'engagement des plus hautes autorités de la Transition en faveur de ce secteur crucial, mettant en avant la volonté politique ferme de doter le pays d'infrastructures modernes pour améliorer l'efficacité des services publics.

L'inauguration du nouveau siège du FAFPA représente un grand pas vers l'amélioration des conditions de travail des agents et témoigne

de l'engagement continu des autorités maliennes en faveur du développement de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Madame le Ministre a exprimé un profond respect et une grande admiration envers Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'État, en lui rendant un vibrant hommage. Elle a souligné son leadership visionnaire et ses actions déterminantes qui témoignent de son engagement envers le progrès et la modernisation du Mali.

En félicitant l'entreprise et les agences responsables de la construction du nouveau siège du FAFPA, elle a mis en avant leur expertise et leur professionnalisme. Ce nouveau siège est perçu comme le symbole de la transformation et de l'excellence, reflétant l'ambition collective de bâtir un système de formation professionnelle adapté aux enjeux du 21ème siècle.

Il est également vu comme un moyen de préparer la jeunesse malienne à contribuer activement au développement économique et social du pays.

Madame la Ministre a exprimé sa gratitude envers tous ceux qui ont contribué au projet, mettant en avant le dévouement de l'équipe du FAFPA et l'engagement des Conseils d'Administration ainsi que des partenaires du FAFPA. Elle a appelé à faire de ce siège un exemple pour l'ensemble du pays et un symbole d'espoir pour les générations à venir.

Elle a encouragé à persévérer dans les efforts visant à bâtir un Mali plus fort, plus compétent et résolument tourné vers un avenir prometteur. Son message de vœux pour l'année 2025 était empreint d'optimisme et d'engagement en faveur d'un avenir meilleur pour le Mali.

Abdoul Momini Bokoum





CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

MESSAGE SUR LA FRAUDE À L'AMO

**La Caisse Nationale d'Assurance Maladie
(CANAM)**

**a été alertée sur l'existence de sociétés
qui affilient et enrôlent frauduleusement
des personnes non assujetties au
Régime d'Assurance Maladie
Obligatoire (AMO).**

**Lesdites sociétés délivrent des cartes AMO
à des individus qui ne remplissent
pas les conditions requises pour des
prestations du régime de l'AMO.**

**En vue de faire valoir ses droits, la CANAM
a porté plainte contre deux sociétés qui
procèdent à ces pratiques.**

**Après les différentes auditions, les responsables
de ces deux sociétés ont été mis sous mandat
de dépôt en attendant leur procès.**

**<<Assuré à l'AMO, on cotise selon ses moyens
et on est pris en charge selon ses besoins sanitaires >>**

Paix et cohésion sociale en période électorale : Me Ousmane B TRAORE évoque l'importance de la justice



L'exercice pédagogique sur le rôle de la justice dans la consolidation de la paix et de la cohésion sociale lors des élections revêt une importance capitale pour garantir un processus électoral juste, transparent et démocratique. Le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Mali, Me Traoré, souligne à juste titre l'importance de la justice dans ce contexte. Les avocats jouent un rôle essentiel en tant qu'acteurs clés de la justice et du respect de l'État de droit.

Lors de l'audience solennelle de la rentrée des Cours et des Tribunaux, le Bâtonnier a mis en avant le fait que les avocats ne se contentent pas d'exercer un métier, mais qu'ils ont un véritable sacerdoce en agissant au nom et pour

le compte des justiciables dans leur ensemble. La Cour suprême a également choisi un thème de réflexion très pertinent sur "Le rôle de la Justice dans la consolidation de la paix et de la cohésion sociale : Le cas des élections", soulignant ainsi l'importance de la justice dans le processus électoral.

Il convenait pour le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Mali de saluer l'engagement du Président de la Transition, Son Excellence le Général d'armée Assimi GOITA, en faveur de la justice et pour avoir permis l'achèvement des travaux et l'équipement complet de la maison de l'Avocat. De même, une mention spéciale est adressée au Bâtonnier Moustapha S M CISSE, président de l'Autorité Indépendante de

Gestion des Élections (AIGE), pour son implication dans le parachèvement des travaux de l'édifice de l'Ordre des Avocats du Mali.

L'inauguration de cet espace représente un symbole fort pour la communauté judiciaire et souligne l'importance de disposer des infrastructures adéquates pour promouvoir un système judiciaire efficace et équitable. En effet, la justice joue un rôle fondamental dans la consolidation de la paix, de la cohésion sociale et dans la garantie de l'intégrité des processus électoraux.

Il est essentiel de soutenir et de renforcer l'indépendance de la justice pour assurer un État de droit solide et promouvoir une société juste

et équitable pour tous les citoyens. La thématique sur le "Rôle de la Justice dans la consolidation de la paix et de la cohésion sociale : le cas des élections" met en lumière l'importance cruciale de la justice dans le maintien de la paix et de l'unité sociale, notamment lors des périodes électorales.

En résumé, la justice joue un rôle prépondérant pendant les élections, contribuant ainsi à la préservation de la paix et de l'harmonie au sein de la société. Ce choix de thème révèle une réflexion approfondie visant à sensibiliser l'ensemble des Maliens sur une question d'intérêt majeur souvent méconnue. Il est donc essentiel de reconnaître et de valoriser le rôle crucial de la justice dans la gestion des échéances électorales pour assurer des processus électoraux justes, transparents et démocratiques.

Le rôle crucial des élections dans une démocratie

Les élections jouent un rôle fondamental dans tout système démocratique, car elles permettent au peuple d'exprimer sa volonté et de choisir ses représentants. Une gestion minutieuse des élections est cruciale pour garantir l'intégrité du processus et la légitimité des ré-

sultats. Cela implique non seulement d'organiser des élections libres et transparentes, mais aussi de prévenir et de gérer les éventuelles crises qui pourraient survenir.

En effet, les élections peuvent être des moments de tensions et de conflits, surtout dans des contextes où la paix et la cohésion sociale sont fragiles. Il est essentiel d'anticiper ces risques et de mettre en place des mécanismes juridiques efficaces pour y faire face. En s'appuyant sur le cadre légal existant, il est possible de garantir une gestion adéquate des enjeux électoraux et de prévenir les crises potentielles.

Le rôle crucial de la justice pour des élections justes

La justice joue un rôle crucial dans ce contexte, car elle est garante du respect de l'ordre juridique et de l'équité dans le processus électoral. Les acteurs de la justice ont la responsabilité de veiller au respect des règles et des procédures, de trancher les éventuels litiges et de garantir la transparence et la légitimité des élections. Leur engagement en faveur de la consolidation de la paix et de l'unité sociale est essentiel pour assurer la stabilité et la démocratie dans le pays.

Les défis de la transition politique au Mali

La période de transition que traverse le Mali représente une opportunité unique de réformer et de renforcer les institutions pour l'avenir. Il est crucial de profiter de ce moment de changement pour établir des bases solides en vue d'une gouvernance politique et institutionnelle plus juste et inclusive. Cela nécessite la participation de l'ensemble des citoyens et acteurs de la société civile pour construire un avenir meilleur pour tous les Maliens.

La gestion minutieuse des élections, le rôle primordial de la justice et les enjeux de la transition politique sont des défis majeurs pour le Mali. En travaillant ensemble et en s'engageant pour une démocratie solide et inclusive, il est possible de surmonter ces défis et de bâtir un avenir meilleur pour le pays et ses citoyens. Merci pour votre attention et votre engagement envers cette cause noble et essentielle pour l'avenir du Mali.

À lire encadré le discours de Me Ousmane B TRAORE

Yacouba Ongoiba



Le rôle de la justice dans la consolidation de la paix et de la cohésion sociale : Le cas des élections



En ma qualité de Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Mali, c'est toujours un agréable devoir et un honneur pour moi de me prêter à cet exercice hautement salubre, celui de prendre la parole au nom des 289 Avocats inscrits au Barreau.

Très clairement, cette prise de parole va d'ailleurs au-delà des Avocats que nous sommes car, in fine nous agissons au nom et pour le compte des justiciables dans leur ensemble.

Nous ne devrions pas perdre de vue qu'en tant qu'acteurs de la justice nous n'exerçons pas que de simples métiers mais des sacerdoces !

Aussi, l'audience solennelle de la rentrée des Cours et des Tribunaux qui s'avère être une tradition bienheureuse pour la famille judiciaire de façon générale, m'offre l'occasion de m'exprimer en toute objectivité sur des questions majeures en rapport avec la justice de notre pays.

Cette année, la Cour suprême a bien voulu soumettre à notre analyse la thématique suivante :

« Le Rôle de la Justice dans la consolidation de la paix et de la cohésion sociale : Le cas des élections » ;

Je ne saurais vous livrer mon point de vue sur la question, sans au préalable remercier, au nom de l'ensemble des Avocats du Mali, le Président de la Transition, Son Excellence le Général d'armée Assimi GOITA, Chef de l'Etat, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature qui a bien voulu honorer cette audience de sa présence comme à l'accoutumée d'ailleurs, mais surtout, il faut le dire et insister là-dessus, pour avoir permis finalement la réalisation des travaux d'achèvement et l'équipement complet de la maison de l'Avocat, dont l'inauguration se fera après cette cérémonie ;



Monsieur le Président, les Avocats Maliens vous disent tout simplement :MERC!

Mes remerciements s'adressent également à tous les Avocats, les anciens Bâtonniers, l'actuel Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des sceaux, et tout le personnel de son Département ;

Enfin, permettez-moi d'adresser une mention spéciale au Bâtonnier Moustaphe S M CISSE par qui le grand challenge du parachèvement des travaux de notre edifice a commencé et qui en a fait un défi de tous les jours jusqu'à son départ à la tête du Barreau du Mali.

Qu'il en soit remercié !

**Monsieur le Président de la Transition ;
 Chef de l'Etat, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature ;
 Monsieur le Premier Ministre, chef du Gouvernement ;
 Excellence Mesdames et Messieurs les**

**membres du Gouvernement ;
 Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de l'Etat ;
 Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions Internationales et des Missions diplomatiques ;
 Mesdames et Messieurs les membres de la Grande Famille Judiciaire ;
 Chers et distingués invités , tout protocole observé ;**

Au cours des deux précédentes rentrées solennelles des Cours et des Tribunaux tenues respectivement au mois de décembre 2022 et 2023, dans cette même salle, nous débattions des thèmes suivants :

- « Une Justice plus proche du Citoyen : Problématique d'une saine distribution de la Justice »
- « Justice et Citoyenneté dans le Mali nouveau ».

Après avoir utilement échangé sur ce que

doit être la justice à l'aune des conclusions des Assises Nationales de la refondation, la juridiction Suprême, comme dans un prolongement normal nous invite cette année à cerner les contours liés au « Rôle de la Justice dans la consolidation de la paix et de la cohésion sociale : le cas des élections»

Et l'Auguste juridiction de bien préciser que: «Ce thème, outre sa portée académique, a l'avantage de faire savoir à la communauté nationale, en quoi la justice contribue à la paix et à la cohésion sociale, à travers une bonne gestion des conflits liés aux élections» ;

A travers cette problématique, l'on comprend aisément le rôle éminent de la justice en temps d'élections et surtout son impact dans la quête et la consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans notre pays.

Bien entendu, cette thématique n'est cer-



tinement pas le fait du hasard et ne s'est pas non plus imposée ex nihilo.

A y regarder de près, le choix du présent thème procède d'une démarche téléologique faisant appel à notre expertise en tant qu'acteurs de la justice afin de permettre aux Maliens dans leur ensemble de mieux s'imprégner d'un sujet d'intérêt majeur dont les contours ne sont pas forcément connus ou maîtrisés.

Il s'agit là d'un exercice à visée pédagogique en prélude à la bonne tenue et à la bonne gestion des futures échéances électorales qui attendent nécessairement notre pays dans un avenir proche. Les élections constituant un maillon essentiel d'un Etat de droit et de démocratie, et sa gestion se relevant toujours sensible et délicate, si l'on jette un regard rétrospectif, il est aujourd'hui impérieux d'anticiper, circonscrire autant que faire se peut les éventuelles crises ou conflits susceptibles de remettre

en cause la paix et la cohésion sociale qui constituent aujourd'hui une réalité dans notre pays, à travers les mécanismes juridiques dont nous disposons et qui j'en suis sûr, permettront une meilleure gestion.

Faut-il rappeler que notre pays le Mali, est en période de transition, et qui dit transition dit passage d'un état à un autre, d'une situation à une autre et qui très souvent demande un changement systémique avec de profondes mutations.

La période de transition a ceci de particulier, qu'elle constitue un moment idéal pour mieux asseoir les fondations de ce qui pourraient véritablement constituer un socle commun pour une orientation politico-institutionnelle future à laquelle aspire l'ensemble des Maliens.

Mesdames et Messieurs,

L'organisation d'élections libres et démocratiques s'inscrit dans ce cadre.

Notre pays revient de très loin et ira très loin avec l'effort de tous ses enfants. Nous y croyons fermement.

Il fut un temps où la question de la paix et de la cohésion sociale au Mali était problématique, l'insécurité sévissait un peu partout sur le territoire national.

Grâce aux efforts des plus hautes autorités, à la résilience légendaire du peuple Malien, la paix s'installe, la cohésion sociale devient une réalité. Aujourd'hui, il est plutôt question de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale. Ce qui démontre clairement que le Mali se pacifie et qu'il faille justement faire en sorte que cette dynamique se maintienne dans tous les cas. Et dans le cas de l'espèce, soumis à notre réflexion, il est question d'ELECTIONS avec cette interrogation majeure : En quoi la justice peut-elle contribuer à la consolidation de la paix et de la cohésion sociale en périodes électorales ?



La problématique posée nous invite à se pencher utilement sur le rôle éminemment majeur de la justice durant la période électorale et ce rôle, il faut le dire, est du ressort du juge, ce personnage central doté de réel pouvoir, qui par sa décision peut influencer, impacter dans le bon ou le mauvais sens le cours des événements. Bien entendu, les autres acteurs de la justice ne sont pas en reste.

La justice étant d'une certaine manière au début et à la fin du processus, elle est naturellement appelée à s'affirmer de la plus belle des manières en faisant en sorte que le droit soit dit, que la règle de droit s'applique et que les droits des uns et des autres soient préservés. En d'autres termes, l'équité, le sens du devoir, le sens de la responsabilité, le souci d'indépendance doivent guider le juge dans sa prise de décision.

A s'en tenir à la problématique liée à la thé-

matique, il semble que la Cour Suprême ait pris l'initiative de se limiter à la gestion des éventuels conflits liés aux élections. Pour nourrir le débat, la réflexion aurait pu également porter sur la bonne tenue des élections en amont pour éviter le maximum de conflits. En réduisant les causes, les conséquences seront logiquement amoindries.

Il est important de rappeler que très souvent c'est la mauvaise organisation des élections qui sont à l'origine des multiples contentieux faisant appel à la science du juge. Donc, cette phase cruciale, qui est celle de l'organisation proprement dite des élections ne saurait être considérée comme quantité négligeable.

En amont, la bonne organisation des élections permet de soulager in fine le juge électoral d'une part, et d'autre part assurer la cohésion sociale et la concorde tant souhaitées.

Ceci est d'autant plus cohérent qu'avec la

loi n°2022-019 du 24 juin 2022 portant création de l'Autorité Indépendante de Gestion des Elections en abrégé AIGE, l'élection référendaire du 18 juin 2023 a été un bel exercice démocratique.

Elle continuera à servir sans nul doute d'inspiration pour les futurs scrutins.

A titre de rappel, le scrutin référendaire a connu seulement 04 recours, preuve suffisante de la bonne tenue de ladite élection.

Mesdames et Messieurs,

Nous ne devons pas perdre de vue que le contentieux électoral fait corps avec le processus dans son ensemble et qu'il faut le gérer lorsqu'il survient dans le sens de la préservation de la paix et de la cohésion sociale.

Que devons-nous entendre par paix et sa consolidation ?

Que recouvre le concept cohésion sociale et



enfin quel lien ces concepts entretiennent-ils avec la justice ? Ces notions ne sont-elles pas indissociables ?

La paix exprime les rapports entre personnes qui ne sont pas en conflit, au sens large elle désigne les rapports calmes entre citoyens se caractérisant par l'absence de troubles et de toutes violences.

Elle est une notion qui désigne un état de calme ou de tranquillité ainsi que l'absence de perturbation, de trouble de guerre et de conflit.

Elle correspond à un idéal social et politique.

C'est pour cette raison d'ailleurs que l'Organisation des Nations Unies (ONU) la définit comme « la mise à l'abri de la guerre, et donc nécessairement et sur le même plan, la Sécurité. Ainsi écrira-t-on, de manière indissociable : « Paix et Sécurité Internationales »

Bien avant la création des Nations unies, la problématique de la paix fut traitée par la charte du Kurukan Fugan en tant que norme.

Pour y parvenir cette charte a mis l'accent dans sa constitution plusieurs aspects de la vie sociale dont : l'organisation sociale, les droits et devoirs, la gestion des biens, la préservation de la nature.

Deux aspects importants de cette charte cadrent indiscutablement avec le concept de la Culture de la Paix dans cette société du 13ème siècle : La parenté à plaisanterie et l'Education.

En effet, la charte du Kurukan Fugan en son énoncé 07 institue entre les membres de cette communauté la parenté à plaisanterie qui est un formidable moyen d'exorciser les contentieux inhérents à toute organisation sociale.

En outre, l'article 09 édicte : « l'enfant est

la chose de tout le monde.

Son éducation, sa formation en vue d'acquiescer les qualités sociales appartient à tous » ;

Ces deux articles à haute valeur sociétale instituant la parenté plaisante et l'éducation démontrent à suffisance que tous les membres de la société ont intérêt à asseoir une paix durable pour un développement harmonieux non seulement dans le mandé, mais partout ailleurs, dans le monde.

Aussi, l'UNESCO, consciente de l'enjeu de la stabilité dans le monde, a inscrit également son action dans ce cadre en stipulant que : «La guerre prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la Paix »

L'UNESCO a donné les motivations de sa décision d'inscrire la charte sur la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel

de l'Humanité.

Source de fierté pour nous maliens !

Quant à la justice, elle est avant tout une valeur, un idéal moral.

Elle symbolise selon le dictionnaire le Robert, la juste appréciation, la reconnaissance et le respect des droits et du mérite de chacun.

La justice est la base de la cohésion sociale, pilier de l'Etat de Droit, fondatrice des valeurs démocratiques, protectrices des libertés individuelles et publiques. Elle véhicule la bonne gouvernance et assure le développement socio-économique.

Son rôle est incommensurable et constitue un préalable à tout progrès.

Aujourd'hui, la paix et la cohésion sociale auxquelles les Autorités de la transition et

l'ensemble du peuple Malien ont opté induit fondamentalement la problématique d'une justice vertueuse, indépendante de l'argent sale dont les membres devront croire en une autre justice dans un autre monde, c'est-à-dire la justice Immanente même si elle n'est pas imminente; bref, pour faire de la tautologie, au Mali nous avons besoin d'une justice juste.

La famille judiciaire qui constitue la clé de voûte de la distribution saine de la justice se doit d'être à hauteur de souhait. Nous, Acteurs du 3eme pouvoir devrions être des références chez lesquels l'humanisme et la rigueur morale se disputent.

Autant la justice est une question de dignité, autant les hommes et les femmes, chargés de la distribuer doivent en être investis. Il y va de sa crédibilité, c'est-à-dire de la confiance de ceux qui lui font l'honneur de

mettre le leur entre ses mains. Autant l'arbitraire des autres est condamnable, autant celui de la justice est inacceptable parce qu'inqualifiable.

Lorsque nous parlons d'élection, nous ne pouvons pas perdre de vue le contentieux judiciaire que cela provoquera.

Il est bien connu que les conflits et autres crises émaillent très souvent la tenue des élections, et c'est en cela que le rôle de la justice devient fondamental. Heureusement que le Mali n'est pas coutumier des violences post électorales à l'instar d'autres pays.

Il n'est pas vain de rappeler que la première démocratie supposée au Monde a connu de fraîche date des crises par l'attaque du CAPITOLE, sanctuaire de la démocratie américaine abritant le congrès depuis 1800.



Les manifestants du 06 janvier 2021, selon leurs dires voulaient sauver l'Amérique et partant sa démocratie. Ce qui était totalement l'avis contraire du camp adverse.

Ce rappel est nécessaire pour confirmer tout simplement, sans être dans une quelconque polémique, la marche permanente des peuples pour un idéal démocratique.

Sur cette problématique de gestion de conflits liés aux élections les neuf membres de la Cour Constitutionnelle sont attendus.

Conformément aux articles 149 et 150 de la nouvelle constitution, vous serez appelés à contrôler la régularité de l'élection du Président de la République et à statuer en cas de contestation sur la régularité de l'élection des députés et des sénateurs.

Ce registre relatif aux élections est beaucoup plus sensible, il est créateur de passion voire de conflagration souvent, lorsque les citoyens ne se reconnaissent pas dans les décisions prononcées.

Pour l'opinion, le rôle de la Cour Constitutionnelle se limite qu'aux seules élections, et même chez certains esprits avertis.

N'y voyez aucun aspect réducteur ou restrictif, mais bien au contraire ; c'est symptomatique de la hardiesse et de la délicatesse de votre mission.

Mesdames et Messieurs les Conseillers de la Cour Constitutionnelle, au delà d'assumer des fonctions jugeantes, vous êtes avant tout et surtout des sages.

La sagesse étant un art de vivre supérieur qui est considéré comme un modèle réfléchi et modéré.

La sagesse ne serait rien d'autre que la modération et la prudence dans la conduite.

Le philosophe Platon y voyait un idéal réservé aux Dieux tandis que nous autres humains ne pouvons qu'y aspirer ou l'aimer, aussi serons-nous philosophes c'est-à-dire des amis de la sagesse !

Oublions Platon un instant, enrichissons nous des enseignements du mythe de Pro-

metée.

Ce qui semblait être une faiblesse de l'homme, à savoir son dénuement originel va devenir sa force, car l'humain peut se réinventer. Nous ne sommes d'aucune essence.

Nous pouvons donc être sages ou du moins le devenir.

L'écrivain humaniste malien et non moins philosophe, Amadou Hampate BA y voyait une notion de perfection en disant en substance que :

« si vous voulez faire une œuvre durable soyez patients, soyez bons, soyez vivables, soyez humains ».

Être humain chez Amadou Ba n'est rien d'autre que la parfaite alchimie entre la rectitude et la sagesse.

(Tiré des sagesses de Tierno Bocar, Père spirituel de l'écrivain)

Par vos sages décisions, la paix et la cohésion sociale seront renforcées.

Mesdames et Messieurs, distingués invités ;

Chers membres de la Grande famille judiciaire, restons dignes, méritons le port de nos robes en ayant chevillé au corps les valeurs principales essentielles à savoir: la dignité, l'honneur, la conscience, l'indépendance, la probité et l'humanité.

Comme l'a si bien rappelé Nelson MANDELA, Ancien Président de l'Afrique du sud et non moins Avocat : « l'honnêteté, la sincérité, la simplicité, l'humilité, la générosité, l'absence de vanité, la capacité à servir les autres, qualités à la portée de toutes les âmes sont les véritables fondations de notre vie spirituelle ».

Mesdames et Messieurs ;

Pour notre crédibilité et pour le respect lié aux différentes professions judiciaires, la notion de responsabilité et partant de sanction ne saurait être occultée ou mise sous le boisseau.

« Nul n'est au-dessus de la loi ». Partant de ce postulat, et conscient que le rôle de la justice induit le perfectionnement de l'ensemble social, les acteurs que nous sommes ne doivent pas fléchir. A titre illustratif : Peut-on et doit-on excuser les incartades ou autres fautes d'un juge dans le cadre d'un contentieux électoral (pour être collé à la thématique du jour), avec ce que cela pourrait entraîner comme conséquences néfastes sur le corps social ? la réponse est bien évidemment NON.

Donc, Il faut sévir quand cela est nécessaire. Désormais, les uns et les autres doivent définitivement comprendre que la sanction n'est pas dans l'ordre de l'impossible en cas de faute.

Pour notre part, Le Barreau a décidé désormais en toute responsabilité de tenir régulièrement son conseil de discipline. Les Avocats en toute dignité prouvent aux autres corps qu'ils ne sont pas au-dessus de la loi, même s'ils ne sont pas en dessous non plus.

Chers membres de la famille judiciaire,

Adoptons les bons comportements ! Soyons dignes de nos charges respectives ! Le Matériel ici-bas est éphémère.

Soyons indépendants de l'argent sale .

Par nos actions de tous les jours, redonnons confiance et voire le sourire à ce peuple qui ne nous croit plus.

Chaque corps de la justice doit jouer son rôle et aider notre nation à consolider la paix qui devient de plus en plus une réalité.

Selon la formule imagée d' Amadou Hampaté BA « les hommes peuvent atteindre un but commun sans emprunter les mêmes voies ».

JE VOUS REMERCIE

Le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Mali
Ousmane B TRAORE

SNESUP-SECMA: Les syndicalistes réclament la prime de recherche des enseignants



La Coordination des Syndicats de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (SNESUP-SECMA), en conclave mardi 24 décembre 2024, a décidé de réclamer, entre autres, la finalisation des textes CNELA et de son lancement 2024, la Prime de recherche des enseignants-chercheurs et la Finalisation du cadre de concertation (commission interne de dialogue). À cela s'ajoute le Recrutement d'enseignants-chercheurs, le Paiement de tous les arriérés des IES et la Situation de l'INFSS. C'était en présence de plusieurs militants fortement mobilisés pour la cause.

Aujourd'hui, plus que jamais, il est temps, pour les parties prenantes, de faire entendre leur voix et de les mobiliser pour l'avenir de l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique.

C'est pourquoi, le CEN-SNESUP a exhorté le ministre à apporter des solutions rapides aux points ci-dessus.

« Notre engagement syndical dans le secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique n'a jamais été aussi crucial. Face à l'inaction persistante et aux injustices qui bloquent l'avancement de notre

carrière, nous, Coordination des Syndicats de l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique, appelons à un sursaut collectif pour exiger le respect de nos droits et l'aboutissement de nos revendications », a déclaré Dr Alou Diarra SG du CEN-SNESUP en présence de Dr Bakary Berthé SG du BEN-SECMA.

Rappelons que les parties prenantes exigent l'instauration immédiate d'une prime de recherche juste et équitable, à la hauteur des efforts consentis par les enseignants-chercheurs pour faire avancer la science et renforcer l'attractivité de nos institutions. Y ajoutent l'annulation des nouveaux textes réglemen-

taires de la CNELA qui entravent l'évolution de carrière et freinent injustement l'avancement de nombreux collègues.

Malgré les nombreuses rencontres avec les autorités, leurs revendications, dit-il, sont restées sans réponse. Cette situation, aux dires de Dr Alou Diarra, démontre un manque flagrant de considération pour les travailleurs qui dévouent leur carrière à l'avancement des connaissances et à l'éducation des générations futures.

Sans aller au dos de la cuillère, les parties prenantes réclament des conditions de travail dignes, permettant à chacun de contribuer pleinement au rayonnement de leur système universitaire.

Avant de terminer, le SNESUP-SECMA invite les syndicats de l'enseignement supérieur à unir leurs forces dans une synergie d'actions, avant de signaler que la division ne fait que servir ceux qui cherchent à affaiblir leur position. « Seule notre solidarité et notre action collective nous permettront de triompher », ont-ils déclaré avant de conclure ceci : « nous exigeons l'annulation immédiate de toutes les dispositions réglementaires, qui entravent notre progression professionnelle ».

Ibrahim Sanogo





COMMUNIQUÉ INPS

Afin d'éviter les perturbations éventuelles dans le déroulement des paiements, la Direction générale l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens que le contrôle annuel de leur existence physique s'effectuera du 1er Septembre au 30 novembre 2024.

A cet effet les retraités et rentiers sont priés de faire parvenir les pièces suivantes dans les lieux de paiement habituels avant **le 30 Novembre 2024 (délais de rigueur) :**

Pour les retraités :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Attestation de non-imposition.

Pour les conjoints survivants :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Certificat de non remariage.

Pour les rentiers :

- Certificat de vie.

La Direction générale de L'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 19 Août 2024

OUSMANE KARIM COULIBALY
Directeur Général
Chevalier de l'Ordre National

Dîner Gala de l'ONG Alegria pour les Enfants Talibés : Un Événement Caritatif pour l'Espoir et l'Avenir



Le samedi 21 décembre 2024, l'ONG Alegria a organisé la cinquième édition de son dîner gala annuel au profit des enfants talibés, dans le cadre de son projet SOS Enfants Talibés. L'événement s'est tenu à l'hôtel de l'Amitié et a rassemblé un public de prestige comprenant des guides religieux, des chefs d'entreprise et des responsables associatifs.

La présidente de l'ONG Alegria, Mme Adama Samaké, a souligné l'engagement continu de l'organisation à redonner espoir, offrir un avenir et restaurer la dignité des enfants les plus vulnérables de la société. Elle a mis en lumière la situation précaire des enfants talibés, vivant dans des conditions inhumaines, sans accès à l'éducation ni protection, exposés à diverses formes d'exploitation et de violences.

La soirée gala s'inscrit dans le cadre du plan stratégique d'action 2025 de l'ONG, visant à sensibiliser les communautés, les maîtres coraniques, les parents et les enfants talibés eux-mêmes pour briser le cycle de la mendicité. Avec plus de 10 000 enfants mendiants dans les rues du Mali, l'urgence humanitaire est palpable et demande des actions concrètes.

Les fonds récoltés lors de ce dîner de bienfaisance contribueront à financer des programmes concrets tels que l'accès à l'éducation, un soutien psychologique et social, ainsi que la réinsertion professionnelle des enfants talibés. La présidente a exprimé sa gratitude envers les partenaires et sponsors, notamment Houma Ag, promoteur de Thé Achoura, pour leur soutien à cette noble cause.

Des personnalités de renom telles que Chouala Bayaya Haïdara, honorable Gouagnon Coulibaly et le PDG de la société de sécurité 711 Mohamed Frederick Ouattara ont salué le travail remarquable effectué par l'ONG Alegria en faveur des couches vulnérables. La soirée a été également marquée par les mélodies envoûtantes d'Oumar Konaté, ajoutant une touche artistique à cet événement caritatif.

Le dîner gala de l'ONG Alegria a été bien plus qu'un simple événement mondain ; il a été un appel vibrant en faveur des enfants talibés, symbolisant l'espoir et la solidarité envers les plus démunis de notre société.

Fatou Sissoko

Sénégal : Le Premier ministre Ousmane Sonko présente son DPG au Parlement



Le 27 décembre 2024, le Premier ministre sénégalais, Ousmane Sonko, a prononcé sa Déclaration de Politique Générale (DPG), marquant ainsi un moment historique dans l'histoire politique du Sénégal. Axée sur les valeurs de justice, de souveraineté et d'équité sociale, cette déclaration esquisse les contours d'une transformation profonde et ambitieuse du pays.

Dans un discours empreint de détermination, Ousmane Sonko a souligné la nécessité de reconstruire le Sénégal sur des bases solides et équitables. Il a annoncé son intention de revenir sur l'amnistie accordée précédemment, mettant en avant l'importance de la justice pour garantir une paix sociale durable. Cette démarche vise à restaurer la confiance des citoyens dans l'institution judiciaire, en insistant

sur la transparence et la vérité comme fondements essentiels du contrat social.

Par ailleurs, le Premier ministre a pris des mesures concernant la souveraineté du pays en annonçant la fermeture de toutes les bases militaires étrangères présentes au Sénégal. Cette décision, motivée par la volonté de reprendre le contrôle du territoire et des décisions stratégiques du pays, s'inscrit dans une perspective de défense des intérêts nationaux et de redéfinition des relations avec les puissances étrangères.

Cependant, cette politique de souveraineté ne se fait pas sans poser des défis, notamment en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme dans la région. Ousmane Sonko appelle à une collaboration renforcée entre les pays africains pour faire face aux menaces sé-

curitaires, tout en affirmant la nécessité de défendre les intérêts nationaux avec une indépendance intransigeante.

Enfin, conscient de l'importance de l'économie dans tout projet politique, le Premier ministre a annoncé des réformes fiscales ambitieuses. Ces mesures visent à dynamiser l'économie sénégalaise et à favoriser le développement du pays dans un contexte national et international en constante évolution.

La Déclaration de Politique Générale d'Ousmane Sonko marque ainsi le début d'une nouvelle ère pour le Sénégal, caractérisée par des réformes profondes et une vision politique axée sur la justice, la souveraineté et l'équité sociale.

Utilisation efficace des fonds publics dans les



secteurs prioritaires : Cela garantira une utilisation efficace des fonds alloués aux secteurs prioritaires tels que l'éducation, la santé et les infrastructures.

Équité sociale et justice fiscale : L'engagement en faveur de l'équité sociale est au cœur des réformes proposées. Le gouvernement

s'engage à garantir une justice fiscale et à améliorer l'accès à l'éducation, à la santé et à d'autres services essentiels pour tous les citoyens.

Transformation structurelle et rupture avec le passé : Le Premier ministre appelle à une transformation structurelle pour rompre avec

les pratiques anciennes et instaurer un nouveau modèle de gouvernance. Cette volonté de rupture vise à poser les fondations d'un Sénégal nouveau, plus transparent et efficace.

Mobilisation collective et patriotique : Ousmane Sonko appelle à un « sursaut patriotique » pour accompagner ces réformes ambitieuses. Il souligne l'importance de la mobilisation collective pour réussir la transformation du pays et bâtir un avenir stable et équitable pour tous.

La Déclaration de Politique générale du Premier ministre Sonko trace la voie vers un Sénégal profondément transformé, basé sur les principes de justice, de souveraineté et d'équité sociale. La réussite de ces réformes dépendra de la capacité du gouvernement à traduire ses engagements en actions concrètes, en impliquant la population et en surmontant les obstacles internes. Cette vision ambitieuse nécessitera une combinaison de volonté politique, de mobilisation populaire et de pragmatisme pour être pleinement réalisée.

Arouna Sidibé



RCI: Alassane Ouattara sera-t-il candidat pour une énième fois ?



Le Président du Parti pour le Progrès et le Socialisme (PPS), Mathias Kakou, a récemment déclaré lors d'une conférence de presse que selon lui, Alassane Ouattara est le "candidat idéal et le candidat du peuple" pour l'élection présidentielle ivoirienne d'octobre 2025. Il a souligné que le président actuel n'est pas seulement le candidat que l'on demande, mais celui nécessaire pour garantir la paix, le développement et la sécurité en Côte d'Ivoire.

Mathias Kakou, en tant que leader du PPS, un parti politiquement proche du RHDP au pouvoir, insiste sur l'importance d'avoir un président ayant déjà fait ses preuves face aux défis sécuritaires, géopolitiques et de développement du pays. Il a également critiqué d'autres personnalités politiques potentielles pour l'élection de 2025, affirmant que Tidjane Thiam, président du PDCI, n'était pas en mesure de répondre aux critères requis et que la candidature de Laurent Gbagbo du PPA-CI pourrait engendrer des troubles en raison de son inéligibilité.

Mathias Kakou a clairement exprimé son soutien à Alassane Ouattara en appelant le PDCI à rejoindre le RHDP, soulignant que le président actuel est le candidat du peuple pour 2025. Il a également conseillé à Tidjane Thiam de ne pas se comparer à Ouattara, arguant que

ce dernier possède une aura et une expérience que Thiam ne peut égaler.

En ce qui concerne la question de la sécurité dans la région et la lutte contre le terrorisme, Mathias Kakou a souligné que selon lui, Ouattara a amélioré la situation depuis son accession au pouvoir. Il a également évoqué la dissolution de la FESCI, principal syndicat étudiant, en la reliant à des actions du PPA-CI et de l'UNAFESCI qui cherchaient à contrôler cette organisation.

En résumé, Mathias Kakou soutient fermement la candidature d'Alassane Ouattara pour l'élection présidentielle de 2025, le qualifiant de candidat idéal pour assurer la stabilité, le développement et la sécurité en Côte d'Ivoire, tout en critiquant d'autres candidats potentiels

et en mettant en garde contre les troubles que pourraient causer certaines candidatures. Il est clair que la situation politique en Côte d'Ivoire en vue de l'élection présidentielle de 2025 est complexe et suscite des débats passionnés. Tout d'abord, le candidat du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) est M. Thiam, tandis que le Parti du Peuple Africain - Côte d'Ivoire (PPA-CI) a investi Laurent Gbagbo comme son candidat. De plus, Jean-Louis Billon, un cadre du PDCI, s'est également déclaré candidat.

Cependant, Mathias Kakou souligne l'importance de la stabilité géopolitique en citant la nécessité d'Alassane Ouattara pour préserver la paix et le développement. Il est vrai qu'Alassane Ouattara est une figure politique majeure en Côte d'Ivoire, ayant joué un rôle clé dans la stabilisation du pays après les crises politiques passées.

La question de la continuité du leadership et de la stabilité politique : un enjeu crucial pour le progrès et le bien-être de la nation

Le choix du candidat idéal pour l'élection présidentielle de 2025 doit être examiné avec soin, en tenant compte à la fois des aspirations du peuple ivoirien et des impératifs de paix et de développement du pays.

Chaque candidat apporte ses propres visions et propositions pour l'avenir de la Côte d'Ivoire. Il revient aux citoyens de décider qui, à leur avis, est le mieux qualifié pour diriger le pays en cette période critique. Il est impératif que le processus électoral se déroule de manière transparente, démocratique et pacifique afin de garantir la légitimité du futur président et la stabilité du pays.

Arouna Sidibé



FEMAFOOT : Présentation du Bilan Sportif et Financier pour la Saison 2023-2024



Le 1er vice-président du comité exécutif de la Fédération malienne de football, Moussa Sylvain Diakité, a animé une conférence de presse le jeudi 19 décembre 2024, entouré de plusieurs membres du Comité Exécutif dont le 3e vice-président, Modibo Coulibaly. L'objectif de cette réunion était de présenter le bilan sportif des équipes maliennes lors des diverses compétitions de la saison écoulée.

Moussa Sylvain Diakité a débuté en exprimant sa gratitude envers les autorités pour la rénovation des stades, mettant en lumière les défis auxquels le football malien a dû faire face durant la saison 2023-2024. Il a également mentionné les actions entreprises par la Fédération pour moderniser la gouvernance du football malien, avec un investissement de plus de 680

millions de FCFA pour les activités de la saison.

Malgré les difficultés rencontrées par le Mali, la Fédération s'efforce de soutenir financièrement ses équipes nationales, en mobilisant des fonds pour le staff technique et diverses activités. Des investissements significatifs ont été réalisés, tels que le financement de la participation à des compétitions, l'organisation de stages de formation et la construction de sièges régionaux.

En ce qui concerne le financement, la Fédération bénéficie principalement du soutien de la Fifa, de la Caf et de quelques partenaires. Cependant, un déficit financier de plus de 300 millions de FCFA persiste, nécessitant la recherche de nouvelles ressources pour respecter les engagements envers les prestataires.

Le 3e vice-président chargé des compétitions, Modibo Coulibaly, a souligné l'importance de la promotion du football féminin et la nécessité de subventions de l'État aux clubs en tant que structures d'utilité publique. Il a également mis en avant le besoin de solidarité pour faire avancer le football malien, malgré les défis financiers auxquels la Fédération est confrontée.

La Fédération malienne de football doit relever d'importants défis financiers tout en poursuivant ses efforts pour développer le football dans le pays. La transparence et l'engagement des membres du Comité Exécutif témoignent de la détermination à surmonter les obstacles et à promouvoir le football malien sur la scène internationale.

Fatou Sissoko



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Bélier (21 mars - 19 avril)

Le plein d'énergie. Votre passion et détermination seront à leur apogée, ce qui vous permettra de surmonter des défis importants dans votre carrière. Cependant, Mercure rétrograde pourrait créer quelques malentendus dans votre communication avec vos collègues ou proches. Assurez-vous de clarifier vos intentions. En amour, la situation est stable, mais attention à ne pas négliger les petites attentions envers votre partenaire. Les célibataires pourraient être tentés par une aventure passionnée, mais éphémère. Côté santé, attention à ne pas vous surmener : prenez des moments pour vous détendre.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Cette semaine sera idéale pour vous concentrer sur des projets à long terme. Saturne favorise la stabilité, et vous aurez l'occasion de solidifier vos bases financières ou professionnelles. Toutefois, Vénus vous encourage également à prendre soin de vos relations personnelles : une réconciliation ou une conversation profonde avec un ami ou un partenaire pourrait apporter des bénéfices émotionnels durables. Sur le plan sentimental, il est important de rester ouvert et de ne pas trop vous enfermer dans vos routines. Les célibataires auront peut-être l'occasion de croiser une personne qui partage leurs valeurs.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les Gémeaux auront une semaine dynamique et stimulante. Vous gèrerez plusieurs tâches simultanément, mais votre polyvalence naturelle vous permettra de relever ces défis avec succès. Jupiter vous ouvre de nouvelles opportunités professionnelles, mais veillez à ne pas vous disperser. Côté cœur, la communication sera essentielle : vous pourriez avoir à clarifier certains malentendus avec votre partenaire. Les célibataires auront la chance de vivre des moments légers et joyeux, avec des rencontres qui pourraient aboutir à quelque chose de sérieux.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Cette semaine, le Cancer se concentre sur ses émotions. Vous ressentez un besoin de recentrer votre énergie sur vous-même et de vous reconnecter à vos proches. Les aspects familiaux et domestiques seront mis en avant : c'est le moment idéal pour organiser des activités avec vos proches ou pour envisager des changements dans votre environnement personnel. Sur le plan professionnel, vous serez très organisé et efficace, et vos efforts ne passeront pas inaperçus. En amour, attendez-vous à des moments tendres et affectueux, avec une bonne communication dans le couple.



Lion (22 juillet - 23 août)

Le Lion brille cette semaine, notamment sur le plan professionnel. Vous serez en mesure de mener à bien des projets ambitieux, et votre leadership naturel sera remarqué. Cependant, n'oubliez pas d'être attentif aux besoins des autres. En amour, vous êtes plus passionné que jamais, mais veillez à ne pas écraser votre partenaire par votre forte personnalité. Les célibataires seront très charismatiques et attireront facilement l'attention, mais soyez sélectif dans vos choix.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Les Vierges se sentiront plus centrées sur leurs objectifs personnels cette semaine. Les astres vous encouragent à prendre du recul pour réévaluer vos priorités et fixer de nouveaux objectifs. Vous pourriez également avoir des discussions importantes concernant votre vie sentimentale : c'est le moment de clarifier vos attentes. Côté carrière, vous devrez peut-être faire preuve de patience et attendre le bon moment pour lancer de nouveaux projets. Ne vous précipitez pas.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

La Balance cherchera l'équilibre cette semaine, notamment entre sa vie professionnelle et personnelle. Vous pourriez avoir des décisions importantes à prendre concernant votre travail, mais veillez à ne pas négliger vos proches dans le processus. En amour, Vénus vous protège, et les relations amoureuses seront placées sous le signe de l'harmonie. Pour les célibataires, une rencontre significative pourrait avoir lieu cette semaine. Sur le plan financier, soyez prudent avec vos dépenses.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les Scorpions vivront une semaine d'introspection et de transformation. Vous serez amené à reconsidérer certaines de vos habitudes ou croyances, notamment dans votre vie professionnelle. Les changements peuvent sembler difficiles au début, mais ils s'avéreront bénéfiques à long terme. En amour, vous rechercherez davantage de sincérité et de profondeur dans vos relations. Les célibataires auront l'opportunité de se rapprocher d'une personne qui comprend leur sensibilité unique.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Le Sagittaire sera rempli d'un désir d'aventure et d'exploration cette semaine. Que ce soit un nouveau projet ou un voyage imprévu, les astres vous encouragent à sortir de votre zone de confort. Toutefois, quelques tensions familiales pourraient survivre, veillez à faire preuve de diplomatie. Sur le plan sentimental, vous serez optimiste et enjoué, attirant ainsi des relations légères et amusantes, mais veillez à ne pas négliger vos engagements existants si vous êtes en couple.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Les Capricornes seront très concentrés sur leurs objectifs à long terme cette semaine. Saturne, votre planète dominante, vous donne la discipline nécessaire pour franchir les obstacles et obtenir des résultats concrets. Côté carrière, c'est le moment idéal pour demander une promotion ou conclure des négociations importantes. En amour, vous pourriez être plus distant que d'habitude, mais cela pourrait être l'occasion de renforcer la communication dans votre couple.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Les Verseaux seront sous l'influence d'Uranus, leur planète gouvernante, qui favorise l'originalité et les idées novatrices. Vous pourriez être inspiré par un nouveau projet ou une cause humanitaire. Ne soyez pas surpris si vous ressentez le besoin de sortir des sentiers battus. Côté sentimental, votre attitude indépendante pourrait créer de la distance avec votre partenaire, alors veillez à maintenir une bonne communication.



Poisson (19 février - 21 mars)

Les Poissons auront une semaine marquée par l'empathie et l'émotion. Vous ressentirez une forte connexion avec votre entourage, et vous pourriez jouer un rôle de soutien pour vos proches. Côté professionnel, il est possible que vous soyez confronté à des défis, mais votre intuition vous guidera vers les bonnes décisions. En amour, c'est le moment de consolider vos liens avec votre partenaire en étant à l'écoute de ses besoins émotionnels.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1117 Malikilé

Intégration et suivi aux membres de l'élite de leaders politiques - Réactions vives de l'opposition

1592 Malikilé



Le Combat de Yahya Samaké

Defence de la Démocratie et des Libertés Fondamentales au Mali

Recommandé 2024 - Les enjeux au débat des élections

1117 Malikilé

Centre de Formation Professionnelle de Séno - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

1593 Malikilé



Renforcement de la coopération bilatérale

Visite de Président Assimi Goita au Burkina Faso

Le Mali appuie le rôle de l'ONU - Une mission qui continue son travail

1117 Malikilé

Renforcement des relations diplomatiques et stratégiques - Les Ambassades au Mali et au Burkina fermées et une nouvelle ouverte à Dakar

1594 Malikilé



Justice internationale

AI Hassanien reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Prise en compte des enjeux de l'Agence de l'Énergie Atomique - Le Mali doit à son allié européen l'UE l'adhésion à l'Union

1117 Malikilé

Politique autour de l'absence de Déclaration de politique générale de Premier ministre au Sénégal - enjeux et implications

1595 Malikilé



Un tissu de mensonges?

Mémoire de l'histoire / Chaguel

CFI - Condamnation d'Al Hassanien

1117 Malikilé

Crise de confiance et tensions entre le Mali et la Russie - Une initiative de Riyad Benkita Assani et de l'Association Espoir en Europe

1596 Malikilé



La rançon de la quête de souveraineté

Mali

CFI - La France doit respecter ses engagements envers le Mali

1117 Malikilé

Fin de l'opération militaire de soutien - Le Rassemblement National en position de force, mais la bataille finale reste à venir

1597 Malikilé



Prématuré

Pathétique Chaguel!

Le Mali appuie le rôle de l'ONU - Une mission qui continue son travail

1117 Malikilé

Prise en compte des enjeux de l'Agence de l'Énergie Atomique - Le Mali doit à son allié européen l'UE l'adhésion à l'Union

1598 Malikilé



Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024

Situation sécuritaire au Mali

Le Mali appuie le rôle de l'ONU - Une mission qui continue son travail

1117 Malikilé

Renforcement de la coopération énergétique entre le Mali et la Russie - Le Président Assani reçoit en audience l'ambassadeur russe (SPASSI)

1599 Malikilé



Quels projets pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique?

Initiative royale pour l'Afrique atlantique et le Sahel

Le Mali appuie le rôle de l'ONU - Une mission qui continue son travail

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23



Journal Malikilé



+223 70 44 22 23



ampikile@gmail.com



www.malikile.com